



Synthèse des échanges en groupe lors des ateliers de concertation tenus en juin 2021

Plan régional des milieux humides et hydriques de la MRC du Val-Saint-François

L'alliance entre la conservation et l'innovation

Tout au long du processus d'élaboration du PRMHH, la MRC tient des activités de consultation ouvertes à l'ensemble de la population et des intervenants du territoire.

Un premier atelier s'est tenu durant l'hiver 2021, les participants étaient répartis selon leur secteur d'activité (forestier, agricole, citoyen et environnement). L'objectif de cet atelier était de présenter ce qu'est un PRMHH, la démarche mise en œuvre par la MRC et de commencer à recueillir les préoccupations des participant-es concernant l'élaboration ou la mise en œuvre du PRMHH. Vous trouverez [les résultats du premier atelier ici](#).

Un sondage en ligne a ensuite été partagé afin de recueillir plus d'informations sur les grands enjeux du territoire en lien avec la conservation des milieux humides et hydriques de la MRC. Vous trouverez [les résultats du sondage ici](#).

Un deuxième atelier de consultation s'est tenu au mois de juin 2021, cette fois les participants étaient répartis selon leur pôle géographique de résidence, d'activité ou d'intérêt (les trois pôles sont Richmond, Valcourt et Windsor). Durant cet atelier, les participant-es ont été amené-es à commenter les préoccupations environnementales identifiées par le comité technique mis en place par la MRC, puis une activité leur permettait de suggérer des orientations (piste d'actions) qui permettraient de répondre aux 3 préoccupations jugées prioritaires.

Ce document présente tout d'abord certains faits saillants communs aux trois pôles, puis il propose ensuite une synthèse des propositions émises par les participant-es du pôle de Richmond lors du deuxième atelier.

Les préoccupations prioritaires communes aux trois pôles de la MRC

Dans chaque pôle, 4 à 5 préoccupations environnementales en lien avec la conservation des milieux humides et hydriques ont été présentées. Afin de faciliter le travail en atelier et de mieux comprendre les priorités des participant-es, il leur a été demandé d'identifier par un sondage Zoom les 3 préoccupations les plus prioritaires. Les préoccupations qui n'ont pas été abordées durant les ateliers ne sont pas abandonnées, elles seront travaillées par le comité technique et la MRC et apparaîtront dans le PRMHH.

Pôle de Richmond	Pôle de Valcourt	Pôle de Windsor
Pressions de développement urbain et agricole	Qualité de l'eau potable pour la consommation	Pressions de développement urbain, villégiature et agricole
Qualité de l'eau potable pour la consommation	Richesse en matière de biodiversité et beauté des paysages	Qualité de l'eau potable pour la consommation
Qualité de l'eau pour les usages récréatifs et de villégiature	Problématiques importantes d'espèces exotiques envahissantes (EEE)	Problématiques d'inondation affectant les infrastructures

1. **La qualité de l'eau potable** est la préoccupation environnementale qui a été jugée prioritaire dans tous les pôles de la MRC.
2. **Les enjeux de pression sur les MHH liés au développement urbain, de villégiature ou agricole** a été retenu dans les priorités dans 2 pôles sur 3.

Les orientations communes aux trois pôles de la MRC

Préservation du paysage	Sensibilisation et accompagnement
<p>Dans de nombreux échanges, la richesse et la beauté des paysages du Val-Sant-François ont été identifiées comme un atout majeur du territoire. Et ce, tant pour les résidents que les touristes.</p> <p>Les participant·es considèrent que les milieux humides et hydriques font partie intégrante des caractéristiques paysagères de la MRC et doivent à ce titre être conservés.</p>	<p>Beaucoup d’orientations proposées dans les différents thèmes suggéraient d’améliorer les outils et les stratégies de sensibilisation et d’accompagnement existants, afin d’accélérer certains changements de comportement.</p> <p>Dans de nombreuses préoccupations, la meilleure connaissance et la compréhension de la problématique et des solutions par les acteurs ont été jugées comme primordiales pour réussir à relever les défis identifiés.</p>
Tout le monde est concerné	Les changements climatiques et leurs impacts
<p>On remarque dans un certain nombre d’orientations que les efforts doivent être déployés par une pluralité d’acteurs (agriculteurs, forestiers, élus, citoyens, groupes environnementaux, etc.).</p> <p>Finalement, nous avons toutes et tous une part de responsabilité dans la conservation des MHH de notre territoire.</p>	<p>Il a beaucoup été question des changements climatiques et de leurs impacts dans les discussions tant sur les préoccupations que sur les orientations.</p> <p>Les principales inquiétudes et priorités d’action se situent au niveau de la gestion des inondations et des épisodes de sécheresse. Les participant·es considèrent que ces enjeux doivent apparaître clairement dans le PRMHH.</p>

Faits saillants pour le pôle de Richmond

- La **qualité de l'eau** est reconnue comme une préoccupation majeure pour cette partie du territoire.
- Dans la plupart des secteurs d'activité, des **normes existent** et pourraient être satisfaisantes, mais il faut **améliorer leur application et parfois la surveillance**.
- Le **développement résidentiel et l'arrivée de nouvelles populations** (néoruraux notamment) semblent représenter **des défis importants pour la conservation des MHH**, des efforts d'aménagement et de sensibilisation sont suggérés pour prévenir certaines problématiques (contamination des puits, gestion des eaux pluviales, étalement urbain, etc.).
- Dans ce secteur, les participant-es ont souhaité insister sur l'importance de **prendre en considération les changements climatiques et leurs impacts dans le PRMHH**.

Faits saillants pour le pôle de Valcourt

- Le **paysage** semble avoir une importance particulière dans ce pôle, les échanges ont notamment montré l'envie de préserver la richesse et la diversité des paysages de ce secteur. Il a également été noté que les agriculteurs jouent un rôle fondamental dans la préservation des paysages.
- Il a aussi été beaucoup question de **concertation et sensibilisation**, il semble que pour plusieurs préoccupations ce soient les clés du succès : organiser collectivement les actions et sensibiliser tous les acteurs pour avoir plus d'impact.

Faits saillants pour le pôle de Windsor

- Dans la partie agricole du territoire, les **enjeux autour de l'épandage** semblent importants, les participant-es suggèrent notamment qu'il faut réviser et améliorer les normes existantes.
- Toujours pour le milieu agricole, ce qui ressort des échanges est le besoin de **rendre certaines pratiques agroenvironnementales rentables pour les producteurs agricoles** (compensation, collaboration avec le milieu forestier, etc.).
- Au-delà de l'étalement urbain, les participant-es de ce pôle ont plusieurs fois signifié **l'importance de l'amélioration des milieux urbains existants**, notamment par le verdissement.
- Les **enjeux liés à la contamination des puits privés** semblent également être majeurs pour ce secteur.

Pôle de Richmond

Activité 1 — Discussion autour des préoccupations environnementales

Qu'est-ce qu'une préoccupation environnementale ? Il s'agit d'une inquiétude à l'égard de la santé des milieux humides et hydriques du pôle ou à l'égard d'un élément qui pourrait perturber la santé des MHH.

Préoccupations environnementales déjà identifiées par le comité technique et la MRC	Commentaires
En général, très peu de commentaires, les participant-es sont globalement en accord avec ces préoccupations et les constats dégagés.	
Préoccupation 1 Qualité de l'eau potable pour la consommation	<ul style="list-style-type: none"> • Il s'agit plutôt d'un résultat ou d'une finalité que d'une préoccupation. • Les puits collectifs/municipaux sont bien suivis et normés. • Un soutien pour les puits privés devrait être davantage soulevé dans les préoccupations.
Préoccupation 2 Beauté des paysages	<ul style="list-style-type: none"> • Il s'agit plutôt d'un résultat ou d'une finalité que d'une préoccupation. • LA force dans le secteur Richmond.
Préoccupation 3 Pressions de développement urbain et agricole	<ul style="list-style-type: none"> • En accord avec cette préoccupation, mais difficile d'intervenir pour l'agriculture. Il faut travailler avec les producteurs agricoles pour faire adopter de meilleures pratiques. • Souvent dû au manque de connaissance des néoruraux et de la mauvaise cohabitation entre les milieux.
Préoccupation 4 Qualité de l'eau pour les usages récréatifs et de villégiature	<ul style="list-style-type: none"> • En accord avec cette préoccupation. Cela peut aussi découler de la qualité de l'eau potable. • La qualité de l'eau du lac Denison est problématique.

Propositions d'ajouts ou de reformulation des préoccupations environnementales	
Développement urbain et agricole qui minimise les impacts sur les MHH.	Proposition de reformulation pour la préoccupation 3, afin que cela traduise plus une orientation qu'une finalité.
Des activités récréatives qui permettent un impact minimal sur les MHH.	Proposition de reformulation pour la préoccupation 4, afin que cela traduise plus une orientation qu'une finalité.
Les contaminants proviennent des différents milieux (urbain, agricole, etc.).	
Il manque la mention des impacts potentiels des changements climatiques sur les MHH et sur la biodiversité dans les préoccupations proposées : inondations, sécheresses, vents violents, feux de forêt.	
Si on fait un parallèle avec les mesures d'urgence, les PRMHH devraient se coordonner avec la sécurité civile et municipale pour mieux intervenir en cas d'urgence.	

Activité 2 — Identifier des orientations pour les 3 principales préoccupations

Que sont des orientations ? Ce sont des pistes d'action qui contribueront à régler ou empêcher les problèmes identifiés dans chaque préoccupation environnementale.

Préoccupation environnementale 1 : Pressions de développement urbain et agricole
Description des principales problématiques liées à cette préoccupation
Le développement urbain (Richmond, Cleveland, Melbourne) et industriel combiné aux épisodes de fortes pluies amène des problématiques de gestion de l'eau, débordement ciblé, érosion importante, etc. Le développement agricole amène des sédiments et des éléments nutritifs sources de pollution, d'éclosion de cyanobactéries et de pertes d'usage.
Propositions d'orientations
Milieu urbain/Villégiature : <ul style="list-style-type: none"> • Prioriser le développement à l'intérieur du périmètre urbain, limiter l'étalement. • S'assurer d'avoir une bonne gestion des eaux pluviales lorsque le développement se situe en amont des bassins versants (bassins de rétention, etc.).

<ul style="list-style-type: none"> • Rendre obligatoire l'aménagement des bassins de rétention, notamment pour mieux gérer les eaux pluviales. • Mieux gérer l'eau des fossés routiers et réduire la vitesse des écoulements de l'eau dans les fossés. Peut-être demander aux municipalités de faire des plans de gestion de leurs fossés de route pour réduire l'écoulement qui peut occasionner des dégâts importants ? • Limiter les embarcations à moteur dans les plans d'eau pour limiter la pression sur le milieu naturel.
<p>Milieu agricole :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser des mesures incitatives (\$) pour que les propriétaires adhèrent aux pratiques de conservation des sols (conserver les sédiments). • Venir combler les enveloppes (ex. Prime vert qui doit être apparié avec d'autres fonds) pour financer une plus grande partie des coûts des projets (l'eau est une ressource collective, donc le financement doit également provenir de la collectivité et non simplement du propriétaire). • Favoriser la réduction des sédiments : stabiliser les berges, s'assurer du respect de la bande riveraine de 3 mètres avec une bonne gestion des cultures et aménager des bassins de sédimentation sur les tributaires. Voir comment l'UPA et le MAPAQ peuvent contribuer.
<p>Milieu forestier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune orientation précise n'a été formulée, les participant·es considèrent que le milieu forestier engendre peu d'impact et les coupes à blanc sont également limitées.
<p>Tous milieux confondus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les connaissances sur les sources de contaminants. Cela pourrait nous éviter de pointer un secteur et poser des gestes plus efficaces. • Améliorer la communication de ces enjeux à la population. Aussi, les particularités du développement rural loin des grands centres, devraient être transmises aux nouveaux arrivants (néoruraux) adéquatement dans un « guide du nouvel arrivant ».
<p>Commentaires</p>
<p>Milieu agricole :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le développement agricole est plutôt raisonnable dans le secteur selon certain·es participant·es. • L'épandage et le lessivage du lisier sont les principales problématiques, il faut respecter la capacité de support et d'infiltration des sols.

Préoccupation environnementale 2 : Qualité de l'eau potable pour la consommation
Description des principales problématiques liées à cette préoccupation
Source d'eau potable de la Ville de Richmond, Kingsbury, alimentation en eaux souterraines pour les puits privés.
Propositions d'orientations
<p>Milieu urbain/Villégiature :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Puits individuels : faire tester la qualité de l'eau, mettre en place un programme pour encourager les citoyens à le faire, mettre en place des campagnes de sensibilisation auprès des citoyens (résidences principales et villégiature).
<p>Milieu agricole :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le secteur agricole et l'épandage à proximité des puits sont bien normés. Mais devrait être mieux appliqué. Aussi, la norme d'épandage est fixe de 30 m, mais dans certains cas, à cause du roc, cela devrait être davantage.
<p>Milieu forestier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Peu de connaissance sur l'impact réel du secteur forestier sur l'eau potable.
<p>Tous milieux confondus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des outils d'éducation quant aux sources potentielles de contamination de l'eau potable (pour le citoyen, le producteur agricole, le forestier, etc.). • Rendre de l'information disponible et créer un bottin des ressources pour les citoyens.
Commentaires
<p>Milieu urbain/villégiature :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La ville de Richmond a une prise d'eau potable exceptionnelle et a un plan de gestion de 6 M\$ bien surveillé par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. <p>Milieu forestier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le milieu forestier n'est pas seulement un puits de matière ligneeuse, mais également un lieu de ressourcement et un lieu habité par la faune.

Tous secteurs confondus :

- Les milieux humides sont des éponges, on doit les conserver le plus intacts possible pour assurer la capacité de recharge de la nappe. Avec les changements climatiques, il y aura plus de sécheresses et des manques d'eau. On doit s'assurer que l'eau de surface percole dans le sol, aide à la recharge de la nappe et diminue les inondations.
- Tous les secteurs sont normés, il y a assez de normes environnementales, le problème c'est de les faire appliquer adéquatement.

Préoccupation environnementale 3 : Qualité de l'eau pour les usages récréatifs et de villégiature

Description des principales problématiques liées à cette préoccupation

Rivière Saint-François (pêche, activité nautique, kayak), marais de Kingsbury (sentiers et kayak) et rivière au saumon (kayak).

Propositions d'orientations

Milieu urbain/Villégiature :

- Aucune orientation précise n'a été formulée, les participant-es ont seulement fait des commentaires sur l'importance de la qualité de l'eau et des paysages pour la villégiature et la santé mentale.

Milieu agricole :

- Mêmes éléments que pour l'eau potable.

Milieu forestier :

- S'assurer de l'application des bonnes pratiques : ponceaux forestiers bien aménagés, coupes faites dans le respect des normes en vigueur, etc.

Tous milieux confondus :

- Faire connaître les activités récréatives pour donner le goût aux gens de protéger ce qu'ils connaissent, ce qu'ils aiment.
- Rendre plus faciles d'accès les milieux humides et hydriques d'intérêt pour favoriser leur conservation.
- Améliorer et augmenter les aménagements pour la mise à l'eau des embarcations : les descentes non planifiées et non aménagées sont problématiques pour la qualité de l'eau, l'apport de sédiments, les espèces exotiques envahissantes (EEE), etc.

Commentaires
<p>Milieu urbain/Villégiature :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le club de kayak sur la rivière Saint-François a recensé 2000 descentes l’an dernier, un record. Les paysages, c’est la base de la villégiature. • « Quand j’étais petit, la rivière Saint-François était vraiment dans un état lamentable à cause des industries, mais depuis le départ de celles-ci et les normes environnementales, son état s’est grandement amélioré. » • Pas besoin d’avoir un accès à l’eau pour avoir le sentiment d’appartenance, le simple fait d’avoir les plans d’eau dans les paysages aide à la santé mentale.

Pôle de Valcourt

Activité 1 — Discussion autour des préoccupations environnementales

Qu’est-ce qu’une préoccupation environnementale ? Il s’agit d’une inquiétude à l’égard de la santé des milieux humides et hydriques du pôle ou à l’égard d’un élément qui pourrait perturber la santé des MHH.

Préoccupations environnementales déjà identifiées par le comité technique et la MRC	Commentaires
<p>Préoccupation 1 Qualité de l’eau potable pour la consommation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Oui, bien sûr c’est essentiel.
<p>Préoccupation 2 Qualité de l’eau pour les usages récréatifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Oui bien sûr c’est une priorité, on doit tous travailler à ce sujet. • La problématique d’accès à l’eau est primordiale, car sans accès à l’eau, impossible de sensibiliser la population à cet effet. Le caractère social d’ajouter des accès à l’eau est important.
<p>Préoccupation 3 Richesse en matière de biodiversité et beauté des paysages</p>	<ul style="list-style-type: none"> • C’est une évidence, une réalité.
<p>Préoccupation 4 Problématiques importantes d’espèces exotiques envahissantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Oui, il ne faut pas oublier le Nerprun et la Renouée du Japon qui sont présents partout. • La plus importante, car elle occasionne d’énormes dépenses. Elle doit être gérée globalement, sinon elle sera toujours à refaire.

Préoccupation 5 Problématiques d'inondation affectant les infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> • Oui
Commentaires	
<p>Avant, le secteur était beaucoup plus agricole que maintenant, les terres ont été abandonnées et recolonisées par de la forêt. Les milieux humides ont donc pris la place. Il y a de plus en plus de milieux humides. Les gens ne s'occupent plus des barrages de castor, donc de plus en plus de milieux humides.</p>	

Activité 2 — Identifier des orientations pour les 3 principales préoccupations

Que sont des orientations ? Ce sont des pistes d'action qui contribueront à régler ou empêcher les problèmes identifiés dans chaque préoccupation environnementale.

Préoccupation environnementale 1 : Qualité de l'eau potable pour la consommation
Description des principales problématiques liées à cette préoccupation
Approvisionnement en eau potable au lac Bowker, lac Brompton et les secteurs assurant la recharge en eau.
Propositions d'orientations
Milieu urbain/Villégiature : <ul style="list-style-type: none"> • Limiter l'apport en nutriments et en sédiments provenant du réseau routier. • S'assurer de la qualité des conduites d'eau. • Mettre en place un programme de vérification des raccordements croisés. • Faire de la sensibilisation sur ce que les gens mettent dans la fosse septique. • Faire la vérification des installations septiques des riverains et du camping du lac Bowker. • Interdire les bateaux à moteur dans le lac Bowker.
Milieu agricole : <ul style="list-style-type: none"> • Limiter l'apport en nutriments, en sédiments et en pesticides en renforçant la réglementation en matière de bandes riveraines végétalisées (surveillance accrue, sensibilisation).

<ul style="list-style-type: none"> • Limiter l'apport en nutriments, en sédiments et en pesticides en encourageant les bonnes pratiques agricoles (mettre de l'avant les producteurs qui font des projets innovants : sites de démonstration, vitrine, articles). • S'assurer du respect des distances d'épandage vis-à-vis des lacs. • Faire une campagne d'affichage des puits privés afin d'aider les producteurs agricoles à respecter les distances d'épandage interdit (30 m).
<p>Milieu forestier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Limiter l'apport en nutriments et en sédiments en interdisant la coupe totale aux endroits névralgiques. • Interdire de déboisement dans le bassin-versant du lac Bowker.
<p>Tous milieux confondus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer de meilleures méthodes de gestion des sels de déglçage dans la portion de la route 220 près du lac Bowker (voir avec le ministère des Transports). • Sensibiliser la population concernée à la présence de contaminants comme l'arsenic et le manganèse dans les puits privés. S'assurer que les municipalités s'occupent de la conformité des fosses septiques privées.
Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> • Il serait intéressant de penser à la création d'une table de concertation pour mieux se parler, échanger et comprendre les réalités de chacun à l'égard des MHH.

Préoccupation environnementale 2 : Richesse en matière de biodiversité et beauté des paysages
Description des principales problématiques liées à cette préoccupation
Parc du Mont Orford, les espèces à statut, les aires protégées, les territoires d'intérêt écologique, la piste cyclable, mise en valeur du Mont Valcourt, mise en valeur du ruisseau Brandy, les sentiers de l'Etrie.
Propositions d'orientations
<p>Milieu urbain/Villégiature :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Éviter l'étalement des milieux urbains et de villégiatures qui ne doivent pas empiéter sur les milieux naturels riches en biodiversité. • Limiter la tonte des emprises de chemins municipaux à une seule fois par année, de même que pour tous les sentiers, comme les pistes cyclables. • Inciter les municipalités à faire partie de l'appellation « Excellence en biodiversité » de l'organisme Réseau Environnement.

<p>Milieu agricole :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des projets qui favorisent l’implantation de bandes riveraines (ex. projet intégrateur de plantation de bande riveraine agricole par des jeunes). • Créer des programmes de sensibilisation aux enjeux reliés à l’environnement et visant à faire connaître le métier d’agriculteur.
<p>Milieu forestier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir les corridors écologiques forestiers et les connaissances des « hotspot » de biodiversité.
<p>Tous milieux confondus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître la richesse du secteur en matière de biodiversité (éducation, sensibilisation, espèces présentes, rôles écologiques). • Favoriser la connectivité des milieux naturels en encourageant les différentes initiatives touchant au patrimoine naturel. • Faire de l’éducation via les feuillets municipaux concernant la présence de biodiversité dans leur municipalité. • Faire un inventaire des paysages importants et faire une charte des paysages de la MRC.
<p>Commentaires</p>
<p>Milieu agricole :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les producteurs sont les jardiniers du paysage, il ne faut pas l’oublier. • En Montérégie, sensibilisation des producteurs en lien avec la fauche et les oiseaux, des initiatives semblables pourraient être mises en place pour la tortue des bois. • De belles bandes riveraines aident à la biodiversité et au paysage. <p>Tous milieux confondus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Laisser les pollinisateurs faire leur travail. En comprenant la chaîne de la biodiversité, on comprend comment la protéger (ex. les insectes nourrissent ensuite les oiseaux comme les hirondelles, etc.). <p>Les paysages aident à la qualité de vie et à la santé mentale. La diversité des paysages (agricole, forestier, urbain dans tous les vallons font la force du Val-Saint-François). Faire attention à respecter la charte des paysages lors de projet d’implantation de tour de télécommunication ou de ligne d’Hydro-Québec.</p>

Préoccupation environnementale 3 : Problématiques importantes d'espèces exotiques envahissantes (EEE)
Description des principales problématiques liées à cette préoccupation
Berce du Caucase, myriophylle à épi.
Propositions d'orientations
<p>Milieu urbain/Villégiature :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Freiner la propagation des espèces aquatiques par le lavage des bateaux. • Exiger le lavage des pelles mécaniques lors du creusage des fossés municipaux pour ne pas disséminer le phragmite.
<p>Milieu agricole :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Freiner la propagation par l'éducation des propriétaires agricoles (connaissance des EEE problématiques et méthodes de lutte). • Réaliser des communications annuelles aux producteurs à ce sujet.
<p>Milieu forestier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Freiner la propagation des graines et des rhizomes par un nettoyage de la machinerie plus fréquent entre les différentes propriétés. • Sensibiliser les acteurs du milieu forestier concernant le Nerprun (ex. les jeunes pousses sont faciles à arracher, il ne faut pas attendre avant de les arracher).
<p>Tous milieux confondus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Freiner la propagation par l'éducation des propriétaires (connaissance des EEE problématiques et méthodes de lutte). • Former les municipalités sur la Berce du Caucase et les outiller, surtout les municipalités où elles émergent. • Sensibiliser la population à la présence de la Berce et du Nerprun et expliquer ce qu'il faut faire ou ne pas faire. • Développer des actions concertées, s'assurer qu'elles soient mises en œuvre et faire un suivi à long terme. • Organiser des campagnes citoyennes d'arrachage communautaire.
Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> • Concernant la Renouée, est-ce qu'il y a des débouchés commerciaux pour cette fibre, comment en tirer profit sans empirer le problème ? Voir la recherche qui se fait sur la Renouée. • Le dossier des EEE doit être pris globalement, si on fait des efforts et que les voisins ne font rien, cela ne servira à rien. Il faut travailler ensemble.

- Il faut absolument faire d'autres rencontres comme celle-ci, il y a tant d'enjeux à discuter.

Pôle de Windsor

Activité 1 — Discussion autour des préoccupations environnementales

Qu'est-ce qu'une préoccupation environnementale ? Il s'agit d'une inquiétude à l'égard de la santé des milieux humides et hydriques du pôle ou à l'égard d'un élément qui pourrait perturber la santé des MHH.

Préoccupations environnementales déjà identifiées par le comité technique et la MRC	Commentaires
<p>Préoccupation 1 Qualité de l'eau potable pour la consommation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Envasement des baies dans le secteur de Saint-Denis (baie Nicols au Lac Brompton). • Englobe surface et souterraine ? Est-ce cela vaudrait la peine de les diviser en 2 préoccupations ? Car ce sont 2 dynamiques totalement différentes. • Il y a la qualité de l'eau, mais il ne faut pas oublier la quantité d'eau. Les changements climatiques apporteront beaucoup de sécheresse, il faut donc assurer un approvisionnement pour tous. L'eau potable est la priorité. Il faut anticiper les changements climatiques.
<p>Préoccupation 2 Richesse en matière de biodiversité et beauté des paysages</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une personne aimerait que la préservation des espèces menacées soit mise de l'avant dans la démarche. Par contre, une personne répond que l'habitat en général doit être pris en compte et les espèces menacées et vulnérables doivent être intégrées, mais ne doivent pas être un élément central dans la démarche des PRMHH. • Il y a les inondations, mais il y a la sécheresse aussi, et la sécheresse a un impact sur la biodiversité. Les changements climatiques créent des inondations et de longues périodes de sécheresse.
<p>Préoccupation 3 Pressions de développement urbain, villégiature et agricole</p>	
<p>Préoccupation 4</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Envasement des baies dans le secteur de Saint-Denis (baie Nicols au Lac Brompton)

Qualité de l'eau pour les usages récréatifs et de villégiature	<ul style="list-style-type: none"> Nutriments, prolifération des espèces exotiques envahissantes (EEE), cyanobactéries (Petit lac Saint-François)
Préoccupation 5 Problématiques d'inondation affectant les infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a pas qu'aux infrastructures que les inondations font des dommages, il y a aussi des impacts dans les champs et les terres agricoles. On devrait dire inondation affectant les « biens ».

Propositions d'ajouts de préoccupations environnementales	
Les émissions de GES	En détruisant des milieux humides qui accumulent de la matière organique depuis des centaines d'années, le carbone libéré lorsque ces milieux sont drainés augmentera les émissions de GES. Devrait apparaître dans les préoccupations.
Autre secteur concernant la Berce du Caucase pourrait se qualifier comme importante pour la préoccupation des EEE.	

Activité 2 — Identifier des orientations pour les 3 principales préoccupations

Que sont des orientations ? Ce sont des pistes d'action qui contribueront à régler ou empêcher les problèmes identifiés dans chaque préoccupation environnementale.

Préoccupation environnementale 1 : Pressions de développement urbain, villégiature et agricole
Description des principales problématiques liées à cette préoccupation
Expansion urbaine de Saint-François, de Val Joli et du parc industriel de Windsor. Développement de la villégiature à Saint-François et Saint-Claude. Secteurs agricoles de Val Joli et Saint-François sont les plus dynamiques, parmi les meilleures terres agricoles de la MRC. Stoke : la municipalité où se situent les plus grandes entreprises agricoles de la MRC.
Propositions d'orientations
Milieu urbain/Villégiature : <ul style="list-style-type: none"> limiter l'étalement urbain en maximisant le territoire qui est déjà déterminé au schéma. S'assurer de maximiser la densification.

<ul style="list-style-type: none"> • Trouver les bons endroits pour développer et assurer une gestion durable des eaux pluviales. Les municipalités doivent être plus proactives et ceci doit être plus intégré dans les pratiques. • Voir comment on peut permettre la présence des bateaux selon la capacité de support des bateaux. • Favoriser le verdissement dans les milieux urbains existants.
<p>Milieu agricole :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer et promouvoir des pratiques durables qui permettent à la fois une utilisation durable et la conservation des milieux humides et hydriques. • Mettre en place, lorsque nécessaire, des mesures compensatoires pour des bandes riveraines élargies et rendre obligatoires les mesures de bonne pratique en agroenvironnement. • Favoriser l'échange de parcelle lorsque possible et nécessaire. • Revoir la réglementation sur l'épandage : elle n'est pas assez sévère. • Se concentrer sur les terres agricoles actuelles pour intervenir : il n'y a pas de demande d'augmentation de terre en culture, car la réglementation provinciale la limite.
<p>Milieu forestier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune orientation précise n'a été formulée, les participant-es ont seulement fait des commentaires sur le fait que les normes actuelles ne permettent plus le drainage sylvicole.
<p>Tous milieux confondus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer la connectivité écologique entre les milieux naturels dans les réflexions sur le développement du territoire.
<p>Commentaires</p>
<p>Milieu urbain/Villégiature :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il n'y a pas que pour l'étalement urbain qu'il faut faire attention à la pression, il y a les milieux urbains existants. Les périmètres urbains sont déjà très limités, l'étalement urbain en sera réduit et la densité augmente, car il est difficile d'avoir des agrandissements de périmètre urbain auprès de la CPTAQ. • L'installation de stations de lavage de bateaux est essentielle. <p>Tous milieux confondus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Surprise quant à la proportion de milieux humides à Stoke, notamment là où se situent les plus grandes entreprises agricoles.

Préoccupation environnementale 2 : Qualité de l'eau potable pour la consommation
Description des principales problématiques liées à cette préoccupation
Rivière Watopéka, source d'eau potable pour les citoyens de la Ville de Windsor et les environs, sinon alimentation en eau souterraine pour les puits privés. Secteurs urbain et de villégiature de Saint-François alimentés par puits privés : pression sur la ressource.
Propositions d'orientations
<p>Milieu urbain/Villégiature :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer de la conformité des rejets des eaux usées (raccordements croisés, réglementation, etc.). • Mettre en place des mesures pour favoriser l'identification et l'analyse des puits privés.
<p>Milieu agricole :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être prudent et peut-être mieux évaluer le processus d'autorisation pour l'épandage. L'épandage permis avec autorisation après le 30 octobre peut avoir un impact, plus de lessivage. Il faut être certain qu'il y aura incorporation. • Favoriser les approches individuelles avec les propriétaires (meilleure façon d'arriver à des changements).
<p>Milieu forestier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer des bonnes pratiques pour éviter l'impact au sol et le drainage.
<p>Tous milieux confondus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Secteur industriel : s'assurer de la conformité des rejets des eaux usées. • Acquisition de connaissances au niveau de l'impact des saisons et des précipitations sur les MHH. • Acquisition de connaissances sur l'impact des animaux sauvages sur la qualité de l'eau (coliformes fécaux). • Acquisition de connaissances pour la qualité de l'eau souterraine. • Apporter de la connaissance aux citoyens qui sont à risque d'avoir des contaminants dans leur puits privé.

Commentaires
<p>Milieu forestier :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le drainage des milieux forestiers a un impact, notamment sur la recharge. <p>Milieu agricole :</p> <ul style="list-style-type: none"> Toutes les bonnes pratiques agronomiques peuvent retenir les fertilisants et pesticides dans les champs, comme le semi-direct, les cultures de couvertures, etc. Il y a un projet de collaboration entre l'UPA, le club agro, les producteurs agricoles et la municipalité afin d'agir dans les aires de protection de la prise d'eau potable. Ceux qui font de l'épandage à forfait ont peut-être plus de difficulté à faire connaître les restrictions et la localisation des puits privés.
Préoccupation environnementale 3 : Problématiques d'inondation affectant les infrastructures
Description des principales problématiques liées à cette préoccupation
Zones inondables sur rivière Saint-François affectant les infrastructures et les bâtiments, rivières Stoke et Watopéka affectant une partie de Val Joli.
Propositions d'orientations
<p>Milieu urbain/Villégiature :</p> <ul style="list-style-type: none"> Favoriser la conservation des milieux naturels tampons (milieux humides ou autres) entre le la zone inondable et le bâti. Favoriser le verdissement en milieu urbain : à Windsor il y a des obligations de 60 % de verdure en façade avant et deux arbres également. La végétation capte l'eau et réduit les inondations, plus il y en a, plus cela limite l'impact des inondations.
<p>Milieu agricole :</p> <ul style="list-style-type: none"> Favoriser la collaboration entre les milieux agricole et forestier pour implanter des bandes riveraines boisées de 10-20 mètres qui soient rentables. Mettre en place des systèmes de compensation pour les agriculteurs qui rendent des services écologiques.
<p>Milieu forestier :</p> <ul style="list-style-type: none"> Aucune orientation précise n'a été formulée.

Tous milieux confondus :

- Favoriser la conservation des milieux naturels tampons (milieux humides ou autres) entre la zone inondable et le bâti.
- Prendre des mesures pour mieux protéger l'espace de liberté des cours d'eau dans les secteurs plus vulnérables.

Commentaires

- Le Fonds vert ou le Plan d'agriculture durable devraient compenser les producteurs agricoles.
- Il faut informer les gens que tous les milieux humides ne font pas de la rétention de l'eau. L'effet éponge n'est pas réel pour tous les milieux humides. Il faut que ce soit basé sur la science et les connaissances.